

Admission au Collège universitaire session 2019

Copie épreuve d'Histoire

Composition : La République et la question sociale, en France (vers 1880-1946)

L'écrivain naturaliste Emile Zola publie en 1885 *Germinal*, étude sur la question ouvrière dans lequel il prédit : « Des hommes poussaient, une armée noire germait lentement dans les sillons, grandissant par les récoltes d'un siècle futur. » Zola se plonge en profondeur dans la question ouvrière, acteur majeur de la question sociale en France.

L'installation progressive d'un gouvernement républicain avec Jules Grévy imposant une vision ultra parlementaire, ainsi qu'une victoire absolue à l'assemblée (360 Républicains contre 160 monarchistes) a permis l'ancrage républicain, porteur de libertés individuelles. Pourtant, la question sociale a pu être écartée, ne se réalisant, de manière absolue, pas avant « le retour à la légalité Républicaine » (programme du C.N.R, donnant pleine mesure à l'Etat-providence. La République est définie par Montesquieu comme le gouvernement où « le peuple ou une partie du peuple devient la souveraine puissance ». La question sociale, partie constituante, de cette souveraine puissance comprend l'ensemble des mesures visant à établir un consensus nationale autour de l'Etat-providence, facteur de cohésion sociale et « réducteur d'incertitudes » (T. Hobbes).

Ainsi, comment émerge et évolue « l'Etat social » (C. Ramaux) républicain en France. La République portait-elle déjà en elle les germes de la question sociale ?

On verra que la république privilégie des mesures libérales dans le but de créer l'Etat-Nation (1880-1936). Puis, le Front Populaire suscite un sursaut de la question sociale (1936). Enfin, la IVème République marque l'aboutissement de l'Etat-providence et, ipso facto, de la question sociale.

La République, « mariage harmonieux entre démocratie et libéralisme » (S. Bernstein, *Histoire des idées politiques en France*, 1999) privilégie la création d'un Etat nation par la proclamation des libertés individuelles. Pourtant, les prémisses de la question sociale se font ressentir.

La République libérale, peu soucieuse de la question sociale a privilégié le respect des libertés individuelles. En effet, les lois sur la liberté de la presse et d'expression du 29 juillet 1881 témoigne des mesures libérales entreprises par la République. La France, majoritairement rurale (40% de la population active jusqu'en 1927) était composée de 80 % d'indépendants. Ainsi, la République a tenté de faire triompher un idéal du travailler individuel comme l'ont montré S. Bernstein et Becker dans *Victoires et Frustrations*. Ainsi, le gouvernement républicain modéré, représentant de la petite bourgeoisie, a préféré glorifier les libertés individuelles, qu'imposer la question sociale. En outre, les souvenirs sanglants des mouvements sociaux du 1^{er} juillet 1851 et de la commune de Paris (18 mars – 28 mai) ont possiblement altéré le rapport des français marqués par un certain conservatisme à la question sociale.

De même, l'émergence de l'Etat-providence (terme employé par le député Emile Ollivier en 1864 pour conspuer l'Etat social) n'eut pas été nécessaire à l'émergence de l'Etat-Nation (Ernest Renan, 1881, conférence *Qu'est-ce qu'une nation ?*). Au contraire, le

consensus s'est réalisé autour d'idéaux et d'instances porteuses d'un certain traditionalisme. L'école républicaine dont les lois de 1881 sur la gratuité et du 28 mars 1882 la rendent laïque et obligatoire de 6 à 13 ans a eu pour conséquence de socialiser un patrimoine national. Le « Petit Lavis » de Ernest Lavis ou *Le Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno, vendu à 7,5 millions d'exemplaires contribuèrent à édifier la République autour de l'Etat-Nation. L'historien M. Vovelle a démontré que « les Rois de France devinrent (paradoxalement) les enfants chéris de la République ». De même, l'armée (conscription maintenue à 3 ans avec la loi Freycinet, 1887) vestige concret de l'autorité française renoua avec le conservatisme français et écarta progressivement la question sociale. Frédéric Rousseau a d'ailleurs défini l'armée comme un « totalitarisme militaire » réduisant, le coût, les antagonismes sociaux.

Néanmoins, des mesures politiques sociales et la structuration progressive, d'un groupe, ardent protecteur de la question sociale laissent entrevoir une République sociale. En effet, la loi Waldeck-Rousseau de mars 1884 autorisa les organisations syndicales, véritables protectrices de la question sociale. En outre, la création de la CGT en 1895 marqua les débuts de l'évolution sociale française. Paradoxalement, ce furent des libertés individuelles telle que la liberté d'association de 1901, prônée par le parti radical qui permit la structuration d'un groupe partisan de la question sociale. En effet, la SFIO créée en 1905 est composée de 36000 adhérents, ils sont 90 000 en 1914. La Charte d'Amiens réalisée par Jean Jaurès et Jules Guesde en 1906 témoigne du partis pris de la SFIO, celui de l'opposition à la République bourgeoise libérale. Ainsi, la mise à jour des antagonismes sociaux fait inéluctablement avancer la question sociale en France.

La République, libérale au départ, a été peu sensible à la question sociale de 1880 aux années 1930. Pourtant, la victoire du Front Populaire la fait éclater définitivement.

Les années 1930, marquées par la crise de la démocratie libérale permettent en France le dénouement de la question sociale, véritable « événement matriciel » de la gauche française pour Serge Wolikow, historien du front populaire. Il se déroule ainsi un passage progressif de la démocratie libérale à la démocratie sociale. Pourtant, des zones d'ombres subsistent quant à la question sociale.

La démocratie libérale est en crise dans les années 1930, la grande dépression de 1929 et la montée des totalitarismes provoquent de vifs mouvements sociaux en France. En effet, la crise du 6 février 1934 soldée par un bilan dramatique de 14 morts et plus de 2000 blessés amène le Front Populaire de Léon Blum à parler de « coup d'Etat fasciste » le 7 février 1934. Après 16 ans de scission depuis le congrès de Tours en 1920 entre la SFIO et la SFIC, le secrétaire général Maurice Thorez appelle au rassemblement des gauches en Juin 1935, en Juillet la SFIO le rejoint. Appelant également à « l'union de la classe ouvrière avec la classe moyenne », le parti radical le rejoint. Cette union des gauches témoigne de la gravité de la question sociale en France. Avant même la victoire, des « grèves de la joie » (S. Weil) éclatent à Paris. Simone Weil a expliqué que « l'on avait pu attendre » c'était « une joie pure, une joie sans mélange » (stratégie de la grève). Si des mesures sociales comme la loi sur le repos dominical avait été promulguée en 1906 ou encore la durée de travail de 10 heures journalières en 1919, la question sociale éclata brutalement. En effet Michel Winock avait considéré que la IIIème République était « un Régime philosophiquement éclairé, socialement conservateur. »

L'émergence du Front Populaire (terme d'Eugen Fried, véritable patron du PCF pour G. Noiriel) permet ce passage de la démocratie libérale à la démocratie sociale. En effet, suite à l'investiture de Léon Blum le 6 juin 1936 comme président du Conseil, ce dernier, désirant installer la démocratie dans l'entreprise, négocie les accords Matignon la nuit du 8 au 9 juin. Ces derniers entraînent la création de conventions collectives dans les entreprises de plus de 10 salariés ainsi que 40 heures de travail hebdomadaire. En outre, le vote des congés payés

à plus de 450 voix témoigne de l'évolution social en France, faisant du Front Populaire un « événement matriciel » (S. Wolikow) de la question sociale.

Toutefois le caractère éphémère de ce phénomène n'a pas permis une concrète évolution de la question sociale sur de nombreux points : le planisme n'a pas permis un essor économique, facteur de cohésion sociale ; Alfred Sauvy en 1930, membre du groupe « X-Crise » l'a imputé à la fin de système Rédaur. Ainsi, Daladier en 1938 considère qu'il faut remettre la France au travail et impose les 50 heures hebdomadaires. La question des femmes est restée en suspens. Les historiens ont parlé « d'espoir brisé ». En outre, l'arrêt de l'immigration et l'échec du projet Blum-Violette le 5 mars 1938 illustrent les vicissitudes posées par certains aspects de la question sociale.

Ainsi, le Front Populaire entraîne le passage de la République libérale à la démocratie économique et sociale. Malgré le passage par un Etat-Gendarme sous l'égide de Pétain (10 juillet 1940 – 25 août 1945), véritable « parenthèse Républicaine », la IVème République constitue l'aboutissement de l'Etat-providence.

Dans la continuité du Front Populaire, la démocratie sociale est approfondie sous la IVème République. Du tripartisme de gauche jusqu'au dirigisme d'Etat, en passant par l'avènement absolu de l'Etat-Providence, la IVème République marque le point d'orgue « du cycle héroïque de la classe ouvrière » (G. Noiriel) de 1944 à 1946.

Les partis de gauche (SFIO et PCF) porteurs de la question sociale, joints au MRP, dont la popularité est sans précédent suite à leur participation active à la Résistance (le PCF étant « le parti des 75000 ouvriers ») vont mener des réformes cristallisant la question sociale en France. Majoritaires à la sortie de la guerre (28,2% pour le PCF ; 23,4% pour le MRP), ces derniers appliquent le programme du CNR décidé le 27 mai 1943 du 48 rue du Four dans le Quartier Latin. Ce dernier stipule la création de la Sécurité Sociale visant à « assurer aux individus des moyens d'existence ». Le général de Gaulle affirmant dans la déclaration au mouvement de résistance que la « sécurité sociale visant à « assurer aux individus des moyens d'existence ». De général de Gaulle affirmait dans la déclaration au mouvement de Résistance que « la sécurité nationale et la sécurité sociale sont pour nous des objectifs impératifs et conjugués ». Ainsi, la question sociale était à son comble, il ne manquait plus qu'à la résoudre.

Cette résolution est passée par l'émergence de l'Etat-Providence. En effet, inspiré du rapport Beveridge et du modèle bismarckien, la Sécurité Sociale est créée les 4 et 19 octobre 1945 par Pierre Laroque et Ambroise Croizat. Ce mécanisme de prévoyance collective a permis la création d'une « société de semblable » (L. Bourgeois) permettant de résoudre la question sociale. En outre, les comités d'entreprises créés le 22 avril 1945 poursuivent le travail de démocratisation de l'entreprise entrepris par le front populaire. Cette régulation des rapports du travail témoigne de la volonté d'assurer ces « conquies sociaux » (A. Croizat) et répondre à la demande sociale d'une classe ouvrière de plus en plus importante (30% des actifs).

Néanmoins, c'est le dirigisme d'Etat qui apaise totalement la question sociale en raffermissant la faille qui éloignait « oppresseurs et opprimés » (K. Marx). En effet, M. Thorez au congrès d'Ivry clame que « faire du charbon, c'est la forme la plus élevée de votre devoir de classe ». En effet, la nationalisation de 34 banques d'assurances soit 60% d'entre elles, des usines telle Renault permettent de lancer les « grandes batailles de la production ». Ces dernières souhaitent relancer le niveau de production de 1929 en 1946 puis l'augmenter de 25% en 1948. Ces mesures contribuent, de fait, à assurer un cadre de cohésion sociale en luttant contre la désaffiliation et la disqualification sociale (phénomènes mis en avant par S. Paugam et R. Castel).

Ainsi, le retour à la légalité républicaine apaise les tumultes posés par la question sociale de 1944 à 1946. L'émergence absolue de l'Etat social en est la preuve irréfutable.

De la naissance de l'idéal républicain jusqu'au retour à la légalité républicaine, la question sociale a progressivement évolué (1880 -1946), des événements du Front Populaire ont conduit la démocratie libérale vers la démocratie économique et sociale, tournant majeur au même titre que l'Etat-providence. Dans *La Crise de l'Etat-Providance*, Pierre Rosanvallon montrent que les turpitudes causées par la question sociale en France. En outre, le rapprochement fait entre l'Etat-providence et l'Etat-Gendarme », tous deux « réducteurs d'incertitudes » (T. Hobbes) illustre une relative continuité entre l'Etat français et la IVème République.